

Discours de Nathalie RORET, directrice de l'École nationale de la magistrature, à l'occasion du premier déplacement à l'ENM de Didier Migaud, garde des Sceaux, ministre de la justice.

Bordeaux, le 18.11.2024
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la justice,
Monsieur le Premier Président de la Cour de cassation,
Monsieur le Procureur général de la Cour de cassation,
Monsieur le Préfet de la région Nouvelle Aquitaine,
Monsieur le Directeur des services judiciaires,
Madame la Première présidente de la cour d'appel de Bordeaux,
Monsieur le Procureur général près ladite cour,
Monsieur le Président du tribunal judiciaire de Bordeaux,
Madame la Procureure de la République du tribunal judiciaire de Bordeaux,
Mesdames, Messieurs les membres de l'École nationale de la magistrature,
Chères équipes,
Mesdames, Messieurs les élèves-magistrats,
Mesdames Messieurs les élèves invités des Écoles du réseau AIAKOS
présents en nos murs,

Mesdames Messieurs,
Monsieur le Ministre,
Votre venue honore notre École, sa direction et l'ensemble de ses membres.

Votre visite ce jour est exceptionnelle en ce qu'elle est une première.

Vous êtes le premier Ministre de la justice à pénétrer dans ce nouvel espace dédié à la formation des magistrats, second site bordelais de l'ENM, dans lequel nous sommes installés depuis seulement quelques mois.

Ce lieu, sorti de terre dans des délais très contraints, en seulement 15 mois, est la matérialisation la plus tangible de l'effort sans précédent consenti par la Nation pour le renforcement de sa Justice. Il symbolise concrètement la volonté d'assurer que les grands recrutements actuels de futurs magistrates et magistrats s'effectuent sans aucune dégradation de leur formation, cela en leur offrant un environnement d'apprentissage moderne et adapté à l'évolution de la pédagogie pratique.

Une première aussi parce que vous êtes le premier GDS à pouvoir échanger avec des élèves de la plus importante promotion de l'ENM depuis la création de cette École, les auditeurs de justice de la promotion 2024, avec nous en duplex depuis le site historique de l'École dans lequel vous allez vous rendre tout à l'heure.

Derrière cette caméra, vous allez pouvoir vous adresser à une partie des 459 auditeurs de la promotion 2024, qui a fait le beau choix de se baptiser Promotion Renaud Van Ruyambeke.

Au sein de cette promotion d'auditeurs de justice, se trouvent aussi 26 élèves avocats qui effectuent 6 mois de leur formation initiale avec les élèves magistrats. C'est un signe fort de l'attachement de l'école nationale de la magistrature à l'interprofessionnalité et au nécessaire dialogue entre professionnels judiciaires.

Une première parce que vous êtes encore le premier et vous resterez l'unique garde des Sceaux à pouvoir s'adresser à la dernière promotion de candidats à l'intégration directe dans la magistrature, placée en face de vous dans cet amphithéâtre.

C'est aussi la plus importante promotion de candidats au recrutement sur titre. Ils sont 101, soit plus que les plus grandes promotions de lauréats du concours complémentaire.

Demain, leurs successeurs seront sélectionnés par le nouveau concours professionnel qui se tiendra au printemps prochain et dont les élèves seront accueillis à l'ENM en janvier 2026.

Dans notre École de la magistrature, Nationale et Unique, mais désormais installée sur 4 sites depuis cette année puisque nous avons aussi ouvert un second site parisien, nous tous, agents, magistrats et non magistrats, sommes mobilisés pour réussir un processus de transformation d'une ampleur sans précédent.

Outre l'accueil de nos promotions considérablement augmentées, outre la mise en œuvre de la réforme des concours ouverts pour les recrutements, outre la formation de nouveaux publics d'apprenants -je pense aux Magistrats en service extraordinaire ou aux attachés de justice - il s'agit aussi pour nous de réussir l'intégration dans nos équipes dédiés à la pédagogie de formateurs non magistrats recrutés pour répondre à des besoins spécifiques de formation, tels qu'identifiés par les États Généraux de la Justice ou le Conseil Consultatif Conjoint de déontologie de la relation magistrats – avocats.

Ces défis, celui de la montée en puissance, de la réforme et de l'ouverture, sont relevés sans sacrifier la qualité de la formation dispensée à nos publics, grâce à une volonté collective exemplaire de la part des équipes de l'École. J'aimerais ici leur rendre un hommage sincère, car c'est leur implication quotidienne et leur capacité d'adaptation et d'innovation qui permettent le rayonnement de l'ENM et font de notre école une grande École de la République.

Aujourd'hui, sont également présents des élèves magistrats d'Etats membres de l'Union européenne.

Leur présence fait de l'ENM un véritable carrefour des traditions juridiques, un lieu d'échange de savoirs et d'ouverture sur le monde, mais encore la manifestation du rayonnement d'une école qui s'appuie aussi sur son département international pour promouvoir dans toutes ses missions les valeurs de l'État de droit et prendre sa part dans la consécration d'un espace européen de liberté, de sécurité et de justice.

Relever tous ces défis ne tient pas de la seule réussite de l'école que j'ai l'honneur de diriger.

C'est également le fruit d'un dialogue de confiance constant et constructif avec Monsieur le Premier président et Monsieur le Procureur général près la Cour de cassation, en leur qualité de président et vice-président de l'instance fondamentale de gouvernance de l'établissement, notre conseil d'administration.

Je suis heureuse, Messieurs que vous puissiez être avec nous durant toute cette journée, je vous en remercie.

Dialogue également d'une même qualité avec la direction des services judiciaires, cher Pascal Prache.

Notre réussite ne pourra prospérer qu'avec un dialogue fondé sur une attention réciproque et un attachement commun à l'excellence de la formation des futurs magistrats.

Ensemble, nous avons su travailler dans un esprit de cohésion et de responsabilité, animés du souci d'anticipation pour relever les défis posés par cette croissance rapide tout en préservant les valeurs de l'Institution et le budget de l'Etat.

Enfin, je m'adresse à vous chers apprenantes et apprenants, car vous incarnez aujourd'hui la justice de demain, celle que vous allez rendre au nom du peuple français, en indépendance, en impartialité, avec humanité, au service des citoyens et dans l'objectif de restaurer la confiance de ces derniers en l'Institution que vous allez servir demain. Vous portez en vous la richesse de vos expériences, la diversité de vos compétences et la profondeur de vos engagements.

Ce moment, face au Garde des Sceaux, est précieux et fondateur. Je vous invite à vous en saisir pleinement.

Je vous remercie.